



Songeons

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 13 JUIN 2023
Délibération n° 2023_034**

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-trois, le mardi 13 JUIN 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

PRÉSENTS : Mme Pascaline HAMONIER, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Noémie BERTHE, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, Mme Annick DUPONT, Mme Murielle CAILLEUX, Mme Dorothée GARNIER
M. Didier DAUBOIN, M. Patrick LAURENT, M. Patrice CAUDRON, M. Philippe PICQUE, M. Cédric DEMARCY.,

ABSENT AVEC POUVOIR : M. Frédéric LANGLOIS (pouvoir M. Philippe PICQUE)

ABSENT EXCUSE : M. Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,
Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	14

DATE DE LA CONVOCATION : 06/06/2023

OBJET DE LA DELIBERATION : TICKETS PISCINE PERIODE ESTIVALE 2023

Pour la période estivale de juillet et août 2023, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer à chaque enfant de la commune, deux entrées gratuites par semaine pour la piscine de GRANDVILLIERS ou de FORMERIE.

Des tickets piscine ENFANT seront délivrés pour les enfants de 4 à 16 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 1.00€ l'un.

Des tickets piscine ADOLESCENT seront délivrés pour les adolescents de 16 à 20 ans qui seront facturés à la commune de Songeons par la Communauté de Communes de la Picardie Verte au prix de 2.00 € l'un.

POUR COPIE CONFORME
Jean-Claude BAGUET,
Le Maire

